

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 27 mars 2007 à 20h00, en la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Normand Durand, Claude Brunet, Lyne Picard, Gilles Dazé et Claudette Laflamme.

Madame Ann Marie Colizza était absente.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Constatation de l'avis de signification, constatation du quorum et approbation de l'ordre du jour;
- 2- Assemblée publique de consultation – projet de règlement numéro 741-06 (tarification et autres dispositions générales);
- 3- Questions du public;
- 4- Levée de l'assemblée

8039-0307

CONSTATATION DE L'AVIS DE SIGNIFICATION, DU QUORUM ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil confirment que l'avis a été signifié tel que requis par le code municipal et que le quorum est respecté.

Il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 741-06

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme 301-89 et ses amendements quant à la tarification et autres descriptions générales.

Monsieur le Maire fait un court résumé dudit projet de règlement et explique les grandes lignes du règlement.

Il n'y a aucun commentaire sur ledit projet de règlement.

8040-0307

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Monsieur Gilles Dazé appuyé par Madame Lyne Picard et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

CLÉMENT CARDIN,
Maire

GILBERT AUBIN,
Secrétaire-trésorier